

Instructeur du droit des sols (H/F)

▼ Contenu

Date de parution de l'offre

25/03/2024 - 12:00

Missions principales et objectifs

Au sein du service urbanisme, aménagement et foncier, l'instructeur du droit des sols, sous la responsabilité du responsable du service, instruit les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme. Il est amené à intervenir à chaque étape de la chaîne d'instruction depuis le conseil et l'analyse des projets jusqu'à l'archivage et au contrôle de la conformité des constructions suivant les autorisations délivrées par la collectivité.

A ce titre, il aura en charge les missions suivantes :

- Accueil et conseil du public et des services
- Instruction technique des dossiers d'urbanisme
- Suivi et gestion administrative et fiscale des dossiers
- Contrôle et suivi des constructions et aménagements réalisés

Formations et expériences requises

Formation supérieure dans le domaine de l'urbanisme :

- Connaissances du droit de l'urbanisme, du droit des sols et du droit civil ;
- Connaissances du Code de la Construction et de l'Habitation ;
- Connaissance de l'environnement territorial ;
- Expérience exigée en collectivité territoriale dans ce domaine ;
- Maîtrise des outils de gestion (logiciel métier) et de l'outil bureautique ;
- Maîtrise des procédures administratives / Rédaction des documents administratifs ;
- Maîtrise de la lecture et de l'analyse des plans, des documents d'urbanisme et des relevés topographiques ;
- Esprit de rigueur, de synthèse, d'organisation et d'initiative ;
- Aptitudes relationnelles et rédactionnelles ;
- Force de proposition, autonomie et discrétion ;
- Moralité, neutralité et discrétion

► Infos pratiques

► Postuler